

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

N° 41 (Trimestriel) | Mars 2022

& affluents

P913055



PROGRAMME 2022

Journées de l'eau

Chantier de plantation des berges de la Vesdre

sommaire

Programme Journées Wallonnes de l'eau 2 - Actualités Meuse Aval 9
Actualités des Comités locaux 11 - Focus 13 - Carte d'identité 14 - En bref 15



Les journées Wallonnes de l'eau

du 19 au 27 mars 2022

Chaque année, depuis 1993, le 22 mars célèbre la Journée mondiale de l'eau. C'est l'occasion de célébrer ce trésor bleu et sensibiliser chacun à la fragilité de sa biodiversité et à sa nécessaire protection. En Wallonie, cette célébration prend la forme des «Journées Wallonnes de l'Eau». Concrètement, les contrats de rivière et leurs partenaires organisent près de 300 activités autour de la thématique durant les deux dernières semaines de mars. Les actions proposées sont variées (balades, conférences, visites d'infrastructures...) et ont été pensées pour différents publics (écoles, familles, professionnels). Leur objectif ? Informer le public sur les différentes facettes de cette ressource, le fragile équilibre des milieux aquatiques, et susciter l'envie de contribuer à leur protection.

Après 2 reports successifs en 2020 et 2021 à cause de la situation sanitaire, pour cette édition 2022, les partenaires du CRMA vous proposent 15 activités dans le respect stricte des mesures sanitaires en vigueur en ce début d'année.

Les journées Wallonnes de l'eau

Programme des Journées Wallonnes de l'Eau

Samedi 19 mars

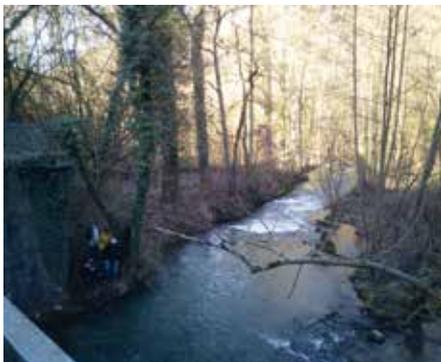


HUY : A LA DÉCOUVERTE DU CINCLE PLONGEUR SUR LE HOYOUX

Lors d'une balade le long du Hoyoux, vous pourrez découvrir la faune vivant aux abords de la rivière en milieu urbain dont le très symbolique cincle plongeur.

Organisée par La régionale Natagora Condroz Mosan et le CRMA.

RDV : Parking Celli, rue Sainte Catherine 105 à Huy. Départ de la promenade à 8h45 – durée approximative 3 heures. Réservation obligatoire auprès de M. Collard – condroz.mosan@natagora.be



Dimanche 20 mars



HERVE : SURPRENANT BOLLAND

Depuis des millénaires, le Bolland, dûment renforcé par les ruisseaux de Noblehayet et de Mélen, creuse son chemin dans sa forêt sur le bord du Pays de Herve. La biodiversité présente témoigne de la grande paix qui règne dans cette campagne impénétrable. Nous parcourons le site Natura 2000 qui englobe les 3 ruisseaux en observant ce paysage différent, les nombreux arbres remarquables et le chant des sources qui jaillissent de partout. Chemins et franchissements sont parfois «sport».

Organisée par Nathalie Goffin.

RDV : Château de Bolland : place des Doyards 54 à Herve. Départ de la promenade à 9h30 – durée : 3h. Réservation obligatoire auprès de Nathalie Goffin - info@lesbaladesdenathalie.com





WANZE : L'EAU, LA PIERRE, LA NATURE AU CHÂTEAU DE MOHA

Durant une petite matinée, nous allons «flâner» dans les alentours du château féodal de Moha. Nous nous baladerons lentement en faisant des pauses régulières dans un paysage façonné par la Meuhaigne et la Fosseoule. L'eau, la pierre et la nature seront autant de thèmes que nous aborderons ensemble. Et bien entendu, nous découvrirons l'ancienne forteresse à laquelle nous aurons accès.

Organisée par le Parc Naturel Burdinale Meuhaigne en partenariat avec le CRMA, le château féodal de Moha et les CNB.

RDV : Place Jules Galloy à 4520 Moha. Départ de la balade à 9h30 – Durée : 3h. Réservation obligatoire auprès du Parc Naturel Burdinale Meuhaigne 085/71.29.92



©SLeunen



LA BRUYÈRE : PRÉVENTION DES INONDATIONS LE LONG DE LA MEHAGNE

Balade commentée le long de la Meuhaigne et présentation de la plantation de Miscanthus comme mesure de protection contre les inondations.

avec le CRMA et la commune de La Bruyère.

RDV : Ferme de Meuhaignoul, rue de Meuhaignoul, 6 à 5081 La Bruyère. Départ de la promenade à 14h00 – durée 2h. Réservation obligatoire auprès de Philippe Soutmans – philippe.soutmans@gmail.com





BURDINNE :
A LA DÉCOUVERTE DU COURS D'EAU
QUI TRAVERSE LE VILLAGE DE BURDINNE

Cheminement le long du Ruisseau de la Fontaine du Village à la découverte de la qualité de l'eau de nos rivières, visite d'un système d'épuration individuelle et conférence sur les techniques et les primes à l'épuration.

Organisée par la commune de Burdinne en partenariat avec le CRMA.

RDV : rue des Ecoles, 3 à 4210 Burdinne

– Départ à 9h30 – durée : 2h30.

Réservation obligatoire à l'adresse info@burdinne.be



Crédit photo «Villa Natura» | <http://www.villanatura.be/lagunage-photos.php>

Du 22 mars au 1er avril



WANZE : ICI COMMENCE LA MER, EXPOSITION



Exposition dans le hall de l'administration communale sur le projet «Ici commence la mer», la pollution que nous engendrons chez nous atteint les mers et les océans.

Organisée par le service environnement de la commune de Wanze de 9h00 à 17h00.

RDV : Maison communale, Chaussée de Wavre à 4520 Wanze. Réservation non requise.

Samedi 26 mars



AWANS : A LA DÉCOUVERTE DU GRAND ROUA

Promenade guidée le long du Grand Roua à Villers l'Évêque

Organisée par le service environnement de la commune d'Awans.

RDV : Aux marnières, au carrefour du chemin de l'étang et Voie du Mont de Tongres. Départ de la promenade à 15h00 – durée : 1h30. Réservation obligatoire auprès de Christophe Baldewyns – 04/364.06.33



LONTZEN : OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE

Nettoyage de cours d'eau et de zones humides sur les chemins de balade longeant le chemin de fer

Organisée par la commune de Lontzen et le CRMA de 9h à 12h00.

RDV : Tunnel entre Herbesthal et Lontzen. Réservation non requise.



BERLOZ : OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE

Organisée par la commune de Berloz de 9h à 12h00.

Le déjeuner sera offert aux participants. RDV : Fond de Villeroux à 4257 Crenwick. Réservation obligatoire auprès de Jessica Puffet - 019/33.99.87.

Dimanche 27 mars



PLOMBIERE : QUOI LA GUEULE ? QU'EST-CE QU'ELLE A LA GUEULE ?

Découvrez le monde insolite de l'industrie du plomb dans le cadre enchanteur de la vallée de la Gueule. Ce qui s'est passé là est à la fois hallucinant, génial et sidérant. Les pensées croissent sur des terrils chauves, les tabourets ne sont pas faits pour s'asseoir, les lignes de chemin de fer sont posées en ... 2 ans, et j'en passe... Quelles sont les conséquences de nos jours ?

Organisée par Nathalie Goffin.

RDV : Maison du site minier, rue du Chemin de Fer, 25 à Plombières. Départ de la promenade à 9h30 – durée : 3h. Réservation obligatoire auprès de Nathalie Goffin

- info@lesbaladesdenathalie.com



HERON : BALADE GUIDÉE AU FIL DE LA FOSSE ROULE

Balade guidée le long de la Fosse Roule, entre le Moulin de Ferrières et la place Fayat, joignant la découverte naturaliste, l'identification des indices de mauvaise qualité de l'eau et les pistes pour y remédier.

Organisée par Les compagnons du Moulin de Ferrières ASBL et le CRMA.

*RDV : Moulin de Ferrières.
Départ de la balade à 13h30
– Durée : 1h30. Réservation obligatoire auprès de Joëlle Simonis – 085/24.06.83 – info@moulinferrieres.be*



Moulin-Ferrieres-© Roberty Photography



BRAIVES : LE CYCLE DE L'EAU DANS MA MAISON

Angelo Proto, animateur en agroécologie/permaculture, vous invite à découvrir le circuit de l'eau sur son lieu de vie. Récolte de l'eau de pluie, utilisation rationnelle de l'eau dans la maison, installation de toilettes sèches, lagunage pour l'épuration des eaux usées avec récupération pour l'arrosage du jardin, réseau d'irrigation des parcelles par tuyau perforé. Tout le système sera expliqué et accessible aux participants. En parallèle, le CRMA fera le point sur l'épuration des eaux usées sur la commune de Braives dont la très attendue station d'épuration prévue à Latinne.

Organisée par le CRMA, en partenariat avec la commune de Braives et Angelo Proto propriétaire des lieux.

RDV : Rue des Botteresses, 38 à 4260 Avennes. Début des visites à 14h00, 15h00 et 16h00. Réservation non requise.





MARCHIN : OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE : REDONNONS VIE AU RY DE WAPPE

Le nettoyage du ruisseau du Ry de Wappe a été entamé en septembre 2021. Finalisation du nettoyage de la partie aval située dans le bois vers son embouchure avec le Hoyoux

Organisée par l'administration communale de Marchin de 9h30 à 12h30.

RDV : Près du Pont du Ry de Wappe, Chemin des Gueuses juste après le n°2B à Marchin. Réservation obligatoire auprès de Nathalie Jasienski (service environnement) - 085/27.04.26 - nathalie.jasienski@marchin.be



FERNELMONT : OPÉRATION RIVIÈRE PROPRE

Organisée par la commune de Fernelmont de 9h30 à 12h00.

RDV : Rue de la Soile à Hemptinne – Place Saint-Pierre à Forville – Rue de Hanret à Cortil Wodon. Réservation obligatoire auprès de Clément CASSART – clement.cassart@fernelmont.be



CLAVIER : VISITE DE LA CIESAC

Visite du site de la CIESAC (Compagnie Intercommunale des Eaux de la Source de les Avins Groupe Clavier) et plus particulièrement du local où se situe la roue à aubes de plus de 9 mètres de haut ainsi que la machinerie qui servait à faire monter les eaux au château d'eau. Promenade fléchée de 2 km le long du Hoyoux

Organisée par le Comité d'Initiative et de Culture de Clavier de 12h00 à 18h00. RDV : Rue de la Source 10 à 4560 Les Avins. Réservation non requise.

**En fonction de l'évolution de la situation sanitaire,
ces activités pourraient être annulées.**

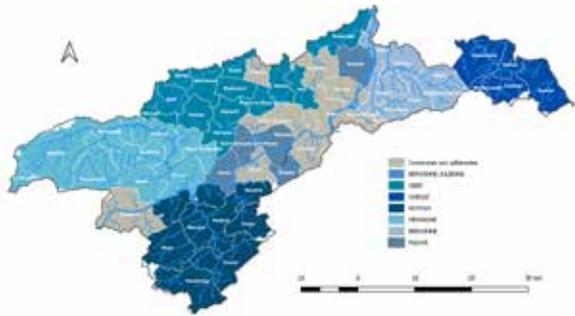
Actualités Meuse Aval

Adhésion de deux nouvelles communes au CRMA

En 2022, nous passerons de 45 à 47 communes partenaires ! En effet, le 24 février 2022, les Conseils communaux de Amay et Oupeye ont officialisé leur adhésion au CRMA et prévu le montant de leur cotisation au budget communal.

Ainsi, petit à petit, le linéaire de la Meuse fluviale sera couvert par notre contrat de rivière.

Bienvenue à ces nouveaux partenaires !

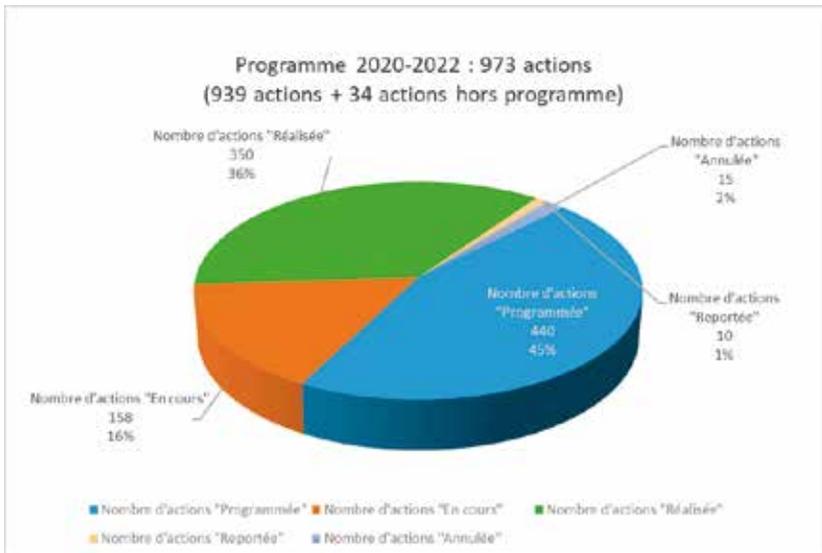


Meuse Aval

Bilan du Programme d'Actions 2020-2022 après deux années :

Pour rappel, 973 actions avaient été inscrites au Programme d'Actions 2020-2022 par les partenaires soucieux d'améliorer la qualité des eaux de surface. Le bilan de ce programme après 2 années de télétravail presque généralisé est malgré tout respectable : 350 actions ont été réalisées et 158 sont en cours de réalisation, ce qui représente 52% de notre programme. D'autre part, 34 actions «hors programme» ont été ajoutées au programme initial.

Durant cette dernière année de programmation, nous allons devoir jongler entre finalisation des actions inscrites au Programme d'Action 2020-2022 et rédaction du nouveau programme 2023-2025. Pas mal de rencontres, de chantiers, de groupes de travail vont donc rythmer cette année 2022.





Sur la Vesdre, des plantations pour aider la rivière à se remettre des inondations...

Ce n'est un secret pour personne, la Vesdre a été durement touchée par les terribles inondations de juillet... Dans le cadre des travaux de réparation post-inondations, le Contrat de Rivière Vesdre collabore avec la Direction des Cours d'Eau Non Navigables (SPW-DCENN) pour la restauration de certains tronçons de berges détruits ou abîmés. Il s'agit de revégétaliser ces tronçons, lorsque le type de travaux réalisés le permet (couverture de terre suffisante), en y plantant des arbres et arbustes indigènes. L'objectif de cette action est multiple... En effet, en aidant la végétation rivulaire à se redévelopper plus rapidement sur les portions mises à nu par la crue et/ou par les travaux de réparation, ces plantations contribueront à :

- stabiliser les berges (le système racinaire des plantes permettant de maintenir les terres contre l'action érosive de l'eau),
- favoriser la réapparition d'une biodiversité riche le long de la rivière,
- rendre à la population de la vallée un cadre plus agréable et plus naturel face au

paysage de désolation engendré par cet événement catastrophique,

- et, si possible, lutter contre l'apparition de plantes invasives comme la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya.

Plusieurs chantiers de plantation ont pu être organisés en décembre et en janvier, à Chaudfontaine, Trooz et Olne. Près de 900 arbres et arbustes ont ainsi été plantés avec l'aide de bénévoles, sur un total d'environ 1250 m de berge ! D'autres chantiers sont envisagés sur d'autres communes avant la fin de l'hiver, mais leur sélection et leur planification est tributaire des travaux de la DCENN.

Aulnes, saules, prunelliers, fusains, cornouillers, genêts, groseillers, framboisiers, mais aussi quelques charmes, hêtres, pommiers, cerisiers, poiriers... Une très grande partie de ces essences est fournie par les serres du Département de la Nature et des Forêts du Service Public de Wallonie. Des surplus d'arbres restant de la « Journée de l'Arbre »

ont aussi été donnés par certaines communes, comme Verviers, Malmedy et Chaudfontaine (cette dernière ayant par ailleurs pris en charge l'organisation de quelques chantiers sur son territoire, via son PCDN). Les tuteurs et manchons de protection, destinés à protéger les jeunes plants contre la dent du castor et du gibier, sont quant à eux fournis par la Direction des Cours d'Eau Non Navigables.

Un tout grand merci aux nombreux bénévoles, provenant de toute la Wallonie, qui n'ont pas hésité à chausser leurs bottes et manier leurs bêches et pioches dans la boue! Et parmi eux, des collègues de plusieurs autres contrats de rivière, dont le CRMA... Patrick, Corentin, Chrichina : merci pour votre aide précieuse durant les 2 journées passées avec nous ! Une solidarité qui fait chaud au cœur...

Florence Hauegard
Coordinatrice du CR Vesdre



Actualités des comités locaux

1 Actualités du Comité Local Hoyoux

TRAVAUX DE RÉOUVERTURE DU TRIFFOY À MARCHIN

Le Triffoiy est un affluent du Hoyoux riche d'un patrimoine naturel exceptionnel. Outre la faune et la flore associée, la présence de nombreuses cascades en travertin fait que le cours d'eau et sa vallée bénéficient d'un statut de protection Natura 2000. Les travertins ne sont pas de «simples rochers» mais de fragiles dépôts de carbonate de calcium formés par l'action combinée de la rivière et de certaines algues et mousses. Les barrages à travertin sont donc décrits comme des habitats aquatiques et leur fragilité leur

vaut un statut de protection particulier. Ceux de la vallée du Hoyoux et du Triffoiy sont d'autant plus précieux et rares qu'ils sont toujours «vivants», c'est-à-dire toujours en activité et en cours de développement.

A Marchin, quelques centaines de mètres avant sa confluence avec le Hoyoux, le Triffoiy a été canalisé par le passé dans un passage souterrain d'une petite centaine de mètres dont le tracé exact n'était pas répertorié. La section d'écoulement de ce canal souterrain étant trop faible

pour laisser passer correctement l'eau lors d'épisodes de crues, les riverains habitant juste à côté ont été régulièrement inondés. Cependant, lors des terribles inondations qui ont touché notre région en juillet dernier, la situation s'est dramatiquement empirée : l'eau a charrié beaucoup de gravats et autres débris qui ont bouché quasi intégralement ce canal souterrain, rendant les riverains vulnérables à la moindre petite crue. De fait, les averses importantes de début décembre 2021 ont provoqué une nouvelle inondation. Alerté par la situation, le Service des cours d'eau de la Province de Liège a réagi à l'urgence en faisant procéder immédiatement à une remise à ciel ouvert partielle du canal et un nettoyage des gravats qui s'y étaient accumulés... fort heureusement pour les riverains qui ont ainsi échappé à une troisième inondation en fin d'année !

Lors de ces travaux, le tracé exact du canal a donc pu être déterminé et il s'avère que celui-ci passe dangereusement près de l'habitation voisine : sa détérioration progressive avec les années et la récente intervention visant à faciliter l'écoulement de l'eau ont eu pour effet de compromettre à terme la stabilité de celle-ci. Par ailleurs, étant donnée la fragilité du milieu et la présence de travertins en aval, il convient de mettre en œuvre toute une série de mesures afin de préserver le milieu.

Vraisemblablement, un nouveau lit de contournement devra être créé et l'ancien canal rebouché. L'importance de ces travaux et le contexte très spécifique justifient particulièrement la concertation entre les différentes parties prenantes : les riverains, le propriétaire de la carrière voi-

sine, la commune, le gestionnaire du cours d'eau mais également les agents du Département de la Nature et des Forêts (DNF) pour le volet relatif à la conservation de ce milieu exceptionnel. Cette concertation aura lieu dans les prochaines semaines en vue de la préparation du dossier technique et la réalisation des travaux pour que le Triffoy retrouve enfin un écoulement intégralement à l'air libre et les riverains un peu de sérénité.



focus

sur LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU SITE NATURA 2000 DES VALLÉES DU HOYOUX ET DU TRIFFOY

Comme nous vous le présentions dans le Meuse Info 39, le projet pilote de mise en œuvre des mesures permettant d'atteindre les objectifs de gestion de 18 sites Natura 2000 a débuté en août 2020 en Wallonie. Sur notre territoire, le site Natura 2000 «Vallées du Hoyoux et du Triffoy» est concerné, et c'est le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne, aidé du Contrat de Rivière Meuse Aval, qui est à la manœuvre. Le projet se terminera en août 2022. Un premier bilan peut toutefois déjà être dressé.

Ce site Natura 2000 est composé des vallées du Hoyoux et de ses affluents (notamment le Triffoy), et les communes impliquées sont Modave, Huy, Marchin, Clavier et Ohey. Le travail consiste à contacter les propriétaires privés possédant des parcelles dans ce site Natura 2000, et leur proposer une aide technique et financière pour la mise en place d'actions de restauration ou d'amélioration du site. Les projets se font sur base volontaire, et doivent répondre aux objectifs fixés dans le plan de gestion rédigé au préalable par les associations Natagora et Ardenne et Gaume. Le travail se fait en collaboration étroite avec le Département de la Nature et des Forêts du SPW, qui partage ses compétences pour la mise en place de ce type de projet et octroie les autorisations nécessaires. Natagora, partenaire du Contrat de Rivière, a également été sollicité afin d'aider à la prospection des propriétaires.

Actuellement, en se basant sur les parcelles nécessitant une attention particulière

au vu de leur état de conservation, une cinquantaine de propriétaires sur environ une centaine ont été contactés par voie postale principalement. Vingt propriétaires sont entrés en contact avec la chargée de mission du parc naturel, Delphine Leroy, afin d'obtenir des informations sur le projet, sur les aides financières existantes ou encore sur de potentiels aménagements favorables à l'environnement et le cas échéant de prévoir une visite de terrain. Ce fût le cas pour dix propriétaires de Modave et Clavier principalement.

Au sein de la commune de Modave, un projet de restauration d'une mare en milieu prairial est envisagé courant 2022. Cette restauration nécessiterait une coupe de ligneux afin de réduire l'ombrage, un travail hydraulique, ainsi qu'un curage.

A Clavier, un projet de création de mares au sein d'une carrière inexploitée a été envisagé en décembre 2021, des analyses sur la faisabilité et la perméabilité des sols doivent encore être réalisées afin de vérifier la pertinence des travaux.

Une procédure d'acquisition de terrain pour un projet de Réserve Naturelle Domaniale est aussi en préparation. Cette réserve serait composée de forêts humides et alluviales.

A la fin du projet, un bilan sera dressé au niveau wallon sur les différentes méthodologies appliquées par chaque prestataire travaillant sur un des sites pilotes, afin d'étendre le projet aux autres sites Natura 2000 wallons.

Carte d'identité

Carte d'identité du Ruisseau du Fond d'Oxhe

Son ou ses nom(s) : Fond d'Oxhe, Ruisseau du Fond d'Oxhe, Ruisseau d'Oxhe ou Ruisseau du Neufmoulin en fonction de l'endroit.

Sa source et embouchure : Le Fond d'Oxhe prend sa source à Abée dans la commune de Tinlot et se jette dans la Meuse à Engis après avoir successivement matérialisé la limite entre Villers-le-Temple (commune de Nandrin) et Outrelouxhe (commune de Modave) et puis entre Villers-le-Temple et Ombret (commune d'Amay).

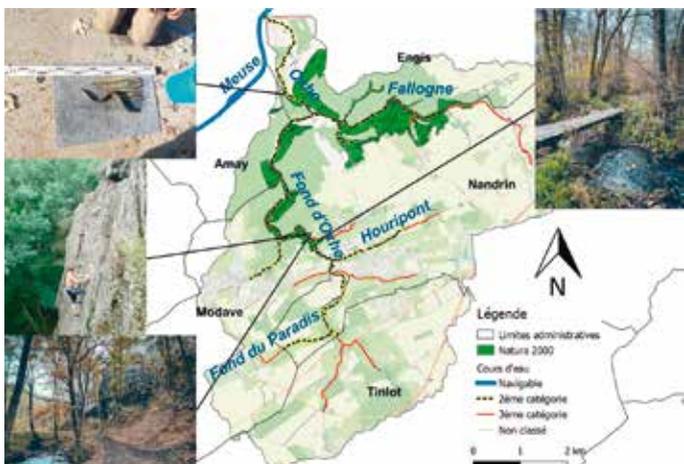
Affluent : Meuse, le Fond d'Oxhe prend naissance à la confluence de deux ruisseaux : le Ruisseau de Tillesse et le Ruisseau d'Abée à Bexhe. Il reprend ensuite les eaux de nombreux affluents : le Ravin du Fond du Paradis, le Ruisseau du Fond des Gottes, le Ruisseau de Froide Fontaine, le Ruisseau de Houripont à Marnave, le Ruisseau de Wetay, le Ruisseau de Suzée et enfin le Ruisseau de Fallogne à la limite entre les communes de Nandrin et d'Engis.

Catégorie (gestionnaire) : le Fond d'Oxhe est classé en 3e catégorie (commune de Tinlot) jusqu'à son entrée dans la commune de Nandrin. Il est ensuite classé en 2e catégorie (Province de Liège) jusqu'à sa confluence avec la Meuse. Ses affluents sont de 2e et 3e catégories (Province de Liège et communes de Modave et Nandrin).

Données chiffrées : longueur du Fond d'Oxhe : environ 11,4 km ; superficie du bassin versant : 45,32 km².

Masse d'eau : MV12R;

Nombre d'habitants : 4510 habitants;



Sources : www.biodiversite.wallonie.be, www.geoportail.wallonie.be, www.eau.wallonie.be et www.terres-de-meuse.be/promenades

Crédits photo : Ju On The Road, echosrochassiers.blogspot.com

Occupation du sol : Territoires agricoles (61,98 %) ; forêts et milieux semi-naturels (27,17 %) ; territoires artificialisés (10,3 %) ; surfaces en eau et zones humides (0,56 %).

Structure écologique : le Fond d'Oxhe est repris en grande partie dans la zone Natura 2000 BE33012 - Affluents de la Meuse entre Huy et Flémalle (depuis sa confluence avec le Ruisseau de Wetay jusqu'à la limite de la commune d'Engis) et est partiellement couvert par le site de grand intérêt biologique «Fond d'Oxhe et Ruisseau de Neufmoulin» présentant des habitats variés et de grand intérêt patrimonial pour certains, comme l'aulnaie-frênaie des cours d'eau rapides, la mégaphorbiaie rivulaire à reine des prés ou les chênaie-charmaie et chênaie-frênaie sur sol hydromorphe, et abritant de nombreuses espèces de chauves-souris, la couleuvre à collier ou la peu commune libellule cordulégastre bidenté pour ne citer qu'elles.

Site Natura 2000 : BE33012 - Affluents de la Meuse entre Huy et Flémalle.

Qualité de la masse d'eau (Mv12R, 2013): Etat écologique : Moyen – Etat chimique : Bon

Paramètres déclassants : Etat écologique: macroinvertébrés – Etat chimique : PBT ubiquistes

Spécificités : le bassin versant du Fond d'Oxhe comprend deux zones de protection de captage de l'IDEN (Intercommunale de Distribution d'Eau de Nandrin, Tinlot et environs) qui produit et distribue de l'eau potable à Nandrin (Fraigneux, Nandrin, Saint-Séverin, Villers-le-Temple et Yernée), Tinlot (Abée, Fraiture et Scry) et Modave (Outrelouxhe).

L'une des stations du réseau de mesures qualitatives des eaux de surface de Wallonie est située en bas du Fond d'Oxhe à Engis, juste avant sa confluence avec la Meuse (station BERW40157).

Pour les amateurs d'escalade, la vallée du Fond d'Oxhe abrite le site de «La Rochette»: un affleurement de poudingue (roche

sédimentaire constituée de galets unis par un ciment naturel sableux) spectaculaire découvert et aménagé pour l'escalade en 1984. Une quinzaine de voies sont à présent ouvertes (difficulté : de 3c à 5c).

Enfin, le Fond d'Oxhe fait partie des cours d'eaux dans lesquels des civelles (jeunes anguilles) ont été lâchées et régulièrement suivies par le Laboratoire de Démographie des Poissons et d'Hydroécologie de l'Université de Liège.

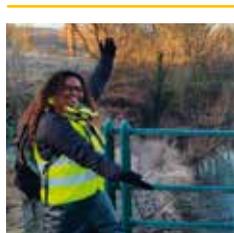
Balades à proximité : Promenade de Villers (5,9 km au départ de l'église Saint Pierre à Villers-le-Temple), Promenade de La Rochette (9,1 km au départ de l'église Saint Pierre à Villers-le-Temple), Promenade de Saint-Lambert (10 km au départ de la chaussée des Romains à Outrelouxhe).

En bref

Enquête publique sur les 3èmes Plans National et Wallon de Réduction des Pesticides du 17 janvier au 20 mars 2022.

Ces programmes visent à réduire l'utilisation des pesticides et leurs impacts sur l'environnement et la santé publique, au travers d'actions variées (formation, sensibilisation, réglementation, accompagnement, études, etc.), s'adressant aussi bien aux professionnels (agriculture, secteurs verts, public et privé) qu'aux particuliers.

Donnez votre avis sur les actions wallonnes et communes proposées pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable sur <https://napan.monopinion.belgium.be>



Documents à destination des communes (FR/DE)
Affiche A3
 Encart presse

Le PWRP 2023-2027

Enquête publique

du 17.01.2022 au 20.03.2022 inclus

Votre opinion nous intéresse !

Présentation du Service Citoyen

La Plateforme du Service Citoyen permet aux jeunes de 18 à 25 ans de réaliser une mission de 6 mois au sein d'une ASBL partenaire. Les jeunes s'engagent à temps plein dans des projets d'utilité collective, dans l'aide aux personnes, la culture, l'éducation par le sport ou l'environnement.

Je m'appelle Chrichina, j'ai 23 ans et je réalise mon Service Citoyen au sein du CRMA. Je leur apporte mon soutien dans

les différentes activités. J'accompagne les membres de l'équipe lors des animations, des inventaires, des actions et des rencontres avec les partenaires.

Ce cadre me permet de mieux me connaître et d'avoir confiance en mes compétences. Je réalise des tâches essentielles et variées, pas le temps de s'ennuyer ! C'est une expérience enrichissante remplie de découvertes et de rencontres.

Contactez-nous!

info@meuseaval.be - 085/71.26.55 – Place Faniel 8, 4520 Wanze

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GEER > SANDRA GODFROID

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 - geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > SÉBASTIEN DEVILLERS

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 0474/31.15.15 - hoyoux@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - mehaigne@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 47 communes et villes partenaires (Amay, Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Blegny, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimés, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Geer, Havelange, Hannut, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Ohey, Oreye, Oupeye, Plombières, Raeren, Remicourt, Saint-Georges-sur-Meuse, Soumagne, Tinlot, Thimister-Clermont, Verlainne, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt)

Layout : Élise Latinne

Mise en page et impression : Imprimerie Daxhelet.

Éditeur responsable : Béatrice Moureau

Imprimé sur papier PEFC.



talon d'adhésion

Ou...
Abonnez-vous
en ligne sur
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.
Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom:

Par mail:

Par courrier:

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: Place Faniel 8,
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

